

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**M. l'Orateur adjoint:** En conformité des dispositions de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Mississauga (M. Blenkarn)—Les Postes—La livraison tardive d'une lettre exprès postée à Regina à destination de Mississauga—Demande d'explications; le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—Perspectives-Jeunesse—Le projet d'abandon de certains programmes—Demande d'explications.

Comme il est 5 heures, la Chambre va maintenant passer à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui. J'accorde la parole au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Reid) pour un rappel au Règlement.

**M. Reid:** Monsieur l'Orateur, des discussions ont eu lieu par les voies habituelles. Je pense qu'on pourrait convenir d'étudier l'article 46 dans le cadre des initiatives parlementaires au lieu de suivre l'ordre du jour qui prévoit les avis de motion (Documents).

**M. Howard:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander à quelle page figure la motion dont parle le député?

**M. Reid:** A la page 48 du *Feuilleton* de lundi.

**M. l'Orateur adjoint:** On propose donc que nous étudions la motion n° 46 inscrite au nom du député de York-Est (M. Arrol). Il faut pour cela le consentement unanime de la Chambre car cela veut dire qu'on laissera tomber les bills privés, les avis de motion (documents) et les bills publics. La Chambre est-elle d'accord pour qu'on procède de cette façon et que l'on étudie la motion n° 46 pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

### LA POLLUTION

#### L'OPPORTUNITÉ D'UNE ÉTUDE DES PROBLÈMES RELATIFS À L'UTILISATION DANS L'INDUSTRIE DE DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

**M. Ian Arrol (York-Est)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait, de concert avec les provinces, étudier l'opportunité d'ordonner une enquête spéciale pour étudier les problèmes qui se posent à l'industrie canadienne en ce qui concerne le perfectionnement et l'utilisation des dispositifs antipollution.

—Monsieur l'Orateur, on n'a pas entendu beaucoup les spécialistes de l'environnement ici à la Chambre ni dans le pays au cours de ces derniers jours de l'année. Bon nombre de gens continuent à s'inquiéter de ce problème mais la voix des spécialistes de l'environnement a été couverte par les cris d'alarme du monde de l'industrie qui craint que nous n'ayons pas suffisamment de ressources énergétiques. Nous cherchons tellement à toujours augmenter la

### Dispositifs antipollution

production que nous avons tendance à oublier ce que nous coûte une pollution qui s'aggrave sans cesse.

A l'époque de Noël, au seuil de la Nouvelle Année, il convient de faire une pause pour réfléchir à l'avenir du Canada, non seulement comme pays qui pourrait, grâce à ses richesses énergétiques inexploitées et inexplorées, être au premier rang des pays industrialisés, mais aussi comme pays qui pourrait se classer parmi les premiers du monde à mettre au point des dispositifs antipollution et des contrôles de l'environnement si on ne veut pas que le monde suffoque au milieu de ses déchets. Le gouvernement fédéral a déjà fait certaines tentatives, telles la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, la loi sur les ressources en eau du Canada, les modifications apportées à la loi sur la marine marchande du Canada concernant la pollution marine et autres. Mais l'office qui doit être établi en vertu de la loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie pourrait détruire la fin que nous cherchons à atteindre. Cet office aura le droit d'établir des règlements qui annuleront toutes nos lois sur l'environnement déjà existantes. Voilà un autre motif qui nous a incités à exprimer un avertissement au sujet des pouvoirs que lui confère le bill proposé.

● (1700)

Les effets de l'industrie sur notre environnement sont sensibles, même dans ce nouveau pays qu'est le nôtre, surtout dans les régions minières et forestières, celles qui sont dotées de centrales hydro-électriques et celles où se trouvent les ressources en gaz et en pétrole, et pourtant, dans le tumulte qui découle de la crise de l'énergie, faut-il abandonner toute responsabilité? Et la collaboration active avec les provinces et les États-Unis, dont on entendait tellement parler il y a quelques mois?

La pollution ne connaît pas de frontière. Nous devons exprimer notre inquiétude, la communiquer et agir. La mesure que je propose encore une fois a justement pour but de raviver cette inquiétude, d'établir la coopération avec divers organismes, le ministère ontarien de l'environnement notamment, afin que les mesures législatives que tous les intéressés jugent essentielles pour notre avenir soient adoptées grâce aux efforts conjugués des gouvernements fédéral et provinciaux. Tandis que l'avenir d'un si grand nombre de pays est obéré par le passé, nous pouvons décider de l'avenir de notre pays. Quelles qu'aient pu être nos erreurs passées, notre avenir s'ouvre large et intègre comme la majeure partie de notre territoire. Au Canada, nous sommes les maîtres de notre destinée. C'est à nous qu'il appartient de décider de quoi demain sera fait.

Voilà pourquoi j'ose espérer que ma modeste proposition recevra l'appui de tous les partis de la Chambre, proposition selon laquelle, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait, de concert avec les provinces, étudier l'opportunité d'ordonner une enquête spéciale pour étudier les problèmes qui se posent à l'industrie canadienne en ce qui concerne le perfectionnement et l'utilisation des dispositifs antipollution. Le Canada, seul parmi la plupart des pays modernes à disposer de ressources énergétiques suffisantes, doit s'en servir avec discernement et susciter ainsi l'admiration des générations à venir. Autrement, elles pourraient nous maudire pour avoir gaspillé notre patrimoine.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le député de la motion qu'il a proposée, qui est très opportune et qui intéresse certainement tous les Canadiens. Comme le député l'a indiqué, nous nous intéressons surtout aux mesures anti-pollution qui tien-